

Extrait des délibérations du conseil communal du 28 mars 2003

Le Conseil communal a décidé

Préavis no 1/2003 relatif à une demande de crédit de fr. 356'700. - pour la construction et le renouvellement de conduites d'eau potable et d'éclairage public à la route d'Eclépens (RC 305 - tronçon 1)

-
- d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux pour la construction et le renouvellement de conduites d'eau potable et d'éclairage public à la route d'Eclépens (RC305 – tronçon 1), selon le préavis susmentionné,
 - de lui accorder un crédit de fr. 356'700.- à cet effet,
 - de financer cet investissement de la manière suivante :
 1. par la subvention ECA à hauteur de fr. 40'000.-
 2. le solde par la trésorerie courante,
 - d'amortir l'investissement net de fr. 316'700.- par le prélèvement au fonds de réserve 9280.03 Service des eaux, dans le cadre de l'exercice 2003.

Préavis no 3/2003 relatif à l'adoption du plan directeur localisé "La Prairie / Pré-du-Commun" et du plan partiel d'affectation "La Prairie / Pré-du-Commun"

-
1. d'adopter les réponses de la Municipalité à l'opposition enregistrée, selon le préavis 3/2003,
 2. d'adopter le plan directeur localisé "La Prairie / Pré-du-Commun" et le plan partiel d'affectation "La Prairie / Pré-du-Commun", soumis à l'enquête publique et à consultation publique du 12 octobre au 11 novembre 2002, selon le préavis susmentionné,
 3. d'autoriser la Municipalité à poursuivre les démarches en vue de leur approbation par le Conseil d'Etat.